

## Garde d'enfants en situation de handicap : les entreprises de Services à la Personne au cœur des parcours de vie

### *Les Services à la Personne : une offre encore mal identifiée mais répondant parfaitement aux besoins des familles*

Lancée dans le cadre de l'Observatoire National du Domicile de la Fédésap avec le soutien de la Direction Générale des Entreprises (DGE), cette étude s'intéresse à un public trop peu écouté, de par sa diversité et la nature de ses besoins : les enfants en situation de handicap et leurs parents.

Cette étude est articulée autour de la parole de parents dans leur expression de besoins, mais aussi de professionnel(le)s de structures de Services à la Personne et d'Aide et de Maintien à domicile\*, d'auxiliaires de vie, de psychologues, de responsables et dirigeants de structures, qui accompagnent au quotidien ces enfants et leurs parents.

L'objectif est d'interroger les besoins des familles encore en proie à de grandes difficultés notamment dans le cadre d'un projet de scolarisation souhaité le plus « normal » possible, au regard de l'offre de services des différentes structures présentes sur les territoires en valorisant les expériences innovantes et les bonnes pratiques.

L'étude a ainsi permis d'identifier des facteurs de réussite et des freins au développement d'une offre flexible et adaptée aux parcours de vie des enfants et aux souhaits des parents.

**Même si l'accompagnement des enfants en situation de handicap représente une part assez faible de l'activité de ces structures, 86% d'entre elles ont mis en place une réponse adaptée aux attentes des familles.**

Cette offre est pour la grande majorité développée à l'initiative de partenariats avec les MDPH, de projets internes portés par des professionnels spécialisés et la volonté de dirigeants de proposer une offre et des solutions ouvertes à tous.

### *Les Services à la Personne : une réponse respectueuse et adaptée aux projets de vie des familles*

Plébiscitées par les parents pour leur polyvalence, les structures de Services à la Personne proposent ainsi une large gamme de services. Cependant, l'étude montre que l'accompagnement au quotidien d'enfants en situation de handicap suppose :

- Une bonne souplesse organisationnelle ;
- Un recrutement de professionnels dotés de qualités relationnelles et de compétences spécifiques ;
- La mise en place d'une équipe spécialisée afin de valoriser les bonnes pratiques ;
- Un suivi régulier et une coordination quotidienne ;
- Une large gamme de services afin de pouvoir s'adapter aux besoins des enfants et à leur évolution

Ces prérequis et facteurs de réussite font la force et la richesse de ces structures. Cependant, les difficultés restent grandes. Celles-ci sont aussi parfaitement identifiées par les parents et les dirigeants de structures qui pointent :

- Des difficultés de recrutement ;
- Un financement insuffisant par les départements ;

- Un manque de coordination avec les différents acteurs ;
- Un cloisonnement des accompagnements notamment en milieu scolaire ;
- Un cadre juridique d'exercice pas adapté

## *Quelles pistes d'amélioration pour favoriser le développement d'une offre de services accessible à tous ?*

À partir des résultats de l'étude, la Fédésap a élaboré **5 propositions** permettant de développer une offre d'accompagnement des enfants en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion et leur adaptation dans la vie ordinaire.

### **Au niveau des compétences : formaliser l'organisation d'une équipe spécifique au sein des structures**

- Afin de développer un bloc de compétences dédié à la spécialisation de l'accompagnement des enfants en situation de handicap au domicile et en milieu ordinaire.

### **Au niveau réglementaire : clarifier explicitement le régime juridique des services pouvant intervenir auprès des enfants en situation de handicap (autorisation / agrément)**

- Afin d'encourager l'agilité et l'adaptation de l'offre aux besoins des familles.

### **Au niveau financier : revaloriser le tarif PCH**

- Afin d'accompagner de manière qualitative les enfants en situation de handicap en faisant de l'accompagnement par les SAAD une vraie alternative et une réelle possibilité pour les familles, qui faute de prise en compte des réalités économiques d'accompagnement, n'ont d'autres choix que de « placer » leur enfant en institution.

### **Au niveau partenarial : inciter les établissements scolaires ainsi que les établissements spécialisés à conventionner avec des structures**

- Afin d'optimiser les séquences de coordination et la mise en place du suivi et de l'accompagnement de l'enfant au sein de l'établissement.

### **Au niveau sociétal : élaborer une charte de l'accompagnement en milieu ordinaire et scolaire de tous les enfants en situation de handicap**

- Afin de renforcer la possibilité d'être accompagné au quotidien.

## **La Fédésap**

\* 243 SAAD ont répondu à cette enquête.

## À propos de l'Observatoire Nationale du Domicile

La Fédésap a créé l'Observatoire National du Domicile afin de fournir à l'ensemble des acteurs, publics comme privés, des données nécessaires à l'analyse des enjeux et à la prise de décisions. Cet Observatoire a pour vocation d'être un lieu de partage d'informations et de réflexions sur l'orientation des politiques publiques en direction de l'aide à domicile. Ses travaux portent sur l'ensemble des acteurs intervenants dans l'écosystème de la personne aidée à domicile.

Ainsi, la Fédésap se positionne comme une fédération professionnelle qui contribue au débat public en fournissant des données quantitatives et qualitatives pour mieux questionner les enjeux du bien vieillir et de la vie autonome chez soi.



La dernière étude réalisée par l'Observatoire National du Domicile, portait sur les tarifs APA fixés par les Conseils départementaux (CD) dans le cadre du mode prestataire.

L'Observatoire a souhaité réaliser une étude sur la garde et l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap à domicile. L'objectif est de mieux connaître les pratiques des services d'aide à domicile dans le cadre de la garde et de l'accompagnement des enfants en situation de handicap, pour ensuite mieux informer les parents sur les modalités de recours à des services d'aide à domicile, et développer des prestations adaptées à leurs attentes.

### Contact presse

@ : [contact@fedesap.org](mailto:contact@fedesap.org)

Tel. : 01 75 43 77 20

[www.fedesap.org](http://www.fedesap.org)